



Depuis 1994, Pays de Rennes Emplois Solidaires participe au financement de nouvelles entreprises sur le Pays de Rennes et depuis quelques temps sur le département d'Ille et Vilaine. Ce financement solidaire, en moyenne de 4 000 € sans intérêt et sans garantie, s'adresse en priorité aux personnes en difficulté. Aucune contre-partie financière n'est demandée aux porteurs de projet. Cette dynamique solidaire s'inscrit dans une citoyenneté active de nos donateurs. Qu'il leur soit rendu hommage et qu'ils en soient remerciés. Quelles sont leurs motivations ? Ils ont répondu à la question.

# SPECIAL DONATEURS



Unimutuelles qui regroupe plusieurs mutuelles locales, participe à la construction du lien social de proximité. En 2005, à l'occasion du bilan sociétal, des débats au sein des instances de la mutuelle portaient sur la gouvernance et le projet d'entreprise ; à cette occasion, le volet financier était abordé au chapitre du "développement durable". Considérant que Pays de Rennes Emplois Solidaires construisait son action sur les mêmes valeurs d'entraide et de responsabilisation, les administrateurs d'Unimutuelles ont opté pour un dispositif spécifique avec un soutien financier en reversant 50 % des produits de placements sur la trésorerie disponible en dépôt au Crédit Coopératif et affectée au financement de l'activité. La part des produits financiers reversés au fonds d'intervention devrait ainsi permettre d'élargir le champ d'action de Pays de Rennes Emplois Solidaires. Ce soutien est dicté par une volonté des dirigeants d'Unimutuelles de poser des actes citoyens.

**Bernard Jourdain**, Directeur Unimutuelles



La section départementale d'Ille-et-Vilaine de la mutuelle Prévadiès participe à des actions d'aides auprès d'associations à vocation sociale, parmi celles-ci nous pouvons citer PRES dont l'action sur le bassin rennais n'est plus à démontrer.

Le choix a été fait en 1994 par Mutuelle 35. Malgré les différentes évolutions de notre mutuelle, cette aide a toujours été reconduite avec Mutouest, puis Prévadiè-Mutouest.

Pourquoi ? La mutuelle Prévadiès au nom de ses valeurs solidaires agit en soutenant des structures telles que PRES, dont les actions en faveur des personnes en difficulté ont retenu notre attention. Cette lutte fondamentale contre l'exclusion rejoint en effet nos valeurs mutualistes.

Prévadiès et sa fondation d'entreprise participent activement à la solidarité envers les plus démunis. C'est un engagement humain, utile, de proximité et citoyen que nous voulons donner à PRES, dont l'action a permis d'aider à la création de centaines d'emplois sur notre département.

La section départementale 35 de Prévadiès contribue financièrement au fonctionnement de PRES ainsi qu'à la constitution de son fonds d'activité dédié à la création de micro-entreprises. **Jean-Pierre Prioul**, Président.



OIS, Organisation Inter-CE Solidaire est une association de comités d'entreprises et d'amicales de personnel sur l'Ille-et-Vilaine. OIS diffuse une carte de services, nationale, la carte Cézam, qui permet d'avoir accès à tarif réduit à la culture, aux loisirs, aux vacances (100 000 salariés regroupés sur toute la Bretagne). OIS adhère à PRES et participe à son Conseil d'administration depuis un an.

OIS a pour volonté de sensibiliser ses adhérents, ses comités d'entreprises, à mener des actions solidaires, de proximité en lien avec leur politique d'activités sociales et culturelles.

Nous sommes prêts à continuer de construire un véritable lien avec PRES, afin de permettre à nos adhérents de s'inscrire dans une démarche solidaire et d'émancipation.

**Marie-Bernard Blanchouin**, Directrice.



**Un engagement solidaire au service du développement local,**  
par **Jean-Pierre Prioul**, Président

La Mutualité Française Ille-et-Vilaine (MFIV) soutient l'association Pays de Rennes Emplois Solidaires depuis sa création. Fédération de mutuelles, offreur de soins, acteur de santé publique, elle entend ainsi étendre son action de solidarité au-delà de son champ d'action traditionnel en soutenant des initiatives sociales et en réaffirmant son appartenance à la famille de l'Économie sociale et solidaire.

En aidant des personnes parfois en grande précarité à retrouver un emploi en créant leur propre entreprise, PRES participe à un retour à la dignité de ces personnes en leur permettant d'accéder à un statut social et d'échapper, ainsi que leur famille, à une situation financière souvent extrêmement difficile. Au travers de cette action, elle fait œuvre de solidarité mais aussi de développement local.

Attachée à ses valeurs fondatrices de solidarité, de responsabilité, de justice sociale, la Mutualité Française d'Ille-et-Vilaine valorise en permanence l'action partenariale, la relation de proximité, le renforcement du lien social et l'implication locale. Elle retrouve tout ce qui donne sens à son action dans les initiatives menées par PRES : d'où son engagement dans la durée en faveur de cette association.

La MFIV félicite PRES pour son action et sa capacité à mobiliser les acteurs locaux autour de ses projets. Elle lui souhaite bon vent et pérennité.



**FCP EPARGNE SOLIDAIRE**  
**CREDIT COOPERATIF-PRES**

(Durée minimale de placement conseillée : 2 ans).

Sous une gestion axée sur la sécurité, ce placement éthique à dominante obligataire permet de donner tous les ans à PRES la moitié des intérêts générés par une épargne militante ainsi collectée en son nom.

Intégralement reversés à son fonds d'intervention, ces dons contribuent activement aux avances remboursables, sans intérêt ni garantie, que PRES accorde prioritairement à des publics éloignés de l'emploi créateurs de leurs micro-entreprises sur le Pays de Rennes.

**Patrick Bourriau**

J'aime l'ancrage de PRES dans ce Pays de Rennes auquel je suis attaché. Je suis heureux de pouvoir participer avec toutes celles et tous ceux qui soutiennent Pays de Rennes Emplois Solidaires, à l'éclosion de ces initiatives locales qui, sans son appui, auraient peine à voir le jour.

**Antoine Pillet**

**Le don ouvre droit à une réduction d'impôts.**

Le projet de loi de finances 2007 prévoit la reconduction des réductions d'impôts au profit des organismes agréés ayant pour objet exclusif de participer, par le versement d'aides financières, à la création d'entreprises. Ces dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant des sommes prises en compte dans la limite de 20 % du revenu imposable (données 2006) qui correspondent à des dons et versements, y compris l'abandon exprès de revenus ou produits, effectués par les contribuables domiciliés en France.



La Ligue de l'enseignement s'est fondée pour la généralisation de l'instruction gratuite laïque et obligatoire. On rappelle fréquemment le travail de Jean Macé et de ses compagnons qui entendaient "déclarer la guerre à l'ignorance". On oublie parfois celui qui a succédé à Jean Macé à la Présidence de la Ligue en 1894, Léon Bourgeois cet apôtre laïque du solidarisme, pour qui *"il ne suffit pas de proclamer des droits, il faut que dans la réalité des faits chaque jour diminue l'inégalité des conditions"*.

Construire la solidarité, c'est veiller collectivement à ce que chacun, mais surtout les plus fragiles, les plus faibles d'entre nous, puisse passer du droit virtuel à l'accès réel à des droits formels.

L' "agir" de la Ligue ne se confond pas avec le travail social ou l'action caritative. Notre conception de la solidarité ne se limite pas à la fracture riches/pauvres, mais elle prend en compte les relations humaines, à l'intérieur des territoires de vie et entre ces territoires. Elle suppose la lutte contre toutes les formes d'injustice et de discrimination.

Ce qui nous a conduit à nous associer depuis le 4 juin 1998 à l'action si nécessaire de Pays de Rennes Emplois Solidaires et à la création d'emplois avec et au bénéfice des plus "démunis". Notre engagement s'est notamment traduit par une participation financière annuelle au budget de Pays de Rennes Emplois Solidaires dans le cadre du Fonds Commun de Placement "Epargne solidaire" de la BFCC.

Entre le tout Etat et le tout libéral, il y a une voie alternative basée sur la solidarité et la citoyenneté active, qui place l'homme au centre du projet de société. Olivier Sabouraud défendait cette idée, en qualité de Président de Rennes Emplois Solidaires, mais aussi en sa qualité de Vice Président Délégué de la Ligue de l'enseignement 35.

**René Jouquand**

Délégué Général Ligue de l'enseignement 35